



Compte-rendu de la réunion AFCAE des associations régionales 4 septembre 2018 – bureaux AFCAE – Paris

Présents :

ACAP - POLE REGIONAL IMAGE (Hauts-de-France) représentée par Luigi MAGRI
ACCILR (Occitanie), représentée par Vincent KOPF
ACIEST (Grand Est), représentée par Denis BLUM
ACOR (Bretagne), représentée par Antoine GLEMAIN
ACREAMP (Occitanie), représentée par Luc CABASSOT
ANCI, représentée par Vincent KOPF
CINA (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Rafael MAESTRO
CINEMAS 93 (Ile-de-France) représentée par Vincent MERLIN
GRAC (Auvergne Rhône-Alpes), représentée par Juliette BOUTIN
GRAINES D'IMAGES (Pays-de-la-Loire) représentée par Laurent DUFEU
LES ECRANS (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par Cyril DESIRE
MACAO 7eme Art (Normandie) représentée par Agathe FOURCIN
PLEIN CHAMP (Auvergne-Rhône-Alpes) représentée par Fabienne WEIDMANN

ETAIENT EXCUSES

ACC (Centre), représentée par Nathalie FERRAND
ACPG (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Jérôme MASCOTTO
ACRIRA (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par Jacques RICHER
APCAG (Guadeloupe), représentée par Marie-Claude PERNELLE
ATMOSPHERE 53 (Pays-de-la-Loire), représentée par Imad MAKHZOUM
CINÉMA 35 (Bretagne), représentée par Christian COSTE
CINÉMAS DU SUD (Provence-Alpes-Côte d'Azur), représentée par Vincent THABOUREY
CINÉPHARE (Bretagne), représentée par OLIVIER BITOUN
CINEMAS INDEPENDANTS de BOURGOGNE et de FRANCHE COMTE (Bourgogne-Franche-Comté), représentée par Evelyne HAMARD-MANET et Léa DALOZ
ECRANS VO représentée par Yves BOUVERET
DE LA SUITE DANS LES IMAGES (Hauts-de-France) représentée par David BROUTIN
DU CINÉMA PLEIN MON CARTABLE (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Anthony ROUSSEL
LE RECIT (ex ALSACE CINEMAS) (Grand Est) représentée par Stéphanie DALFEUR
LA RÈGLE DU JEU (Bretagne), représentée par Alain DURAND
OBJECTIF CINÉ 64 (Nouvelle-Aquitaine) représentée par Raphaël JAQUEROD

Y ASSISTAIENT

Renaud LAVILLE (Délégué général)AFCAE) et Aurélie BORDIER (adjointe Communication et Actions)

1 – ACTUALITES GENERALES

Renaud Laville, délégué général de l'AFCAE, débute la matinée sur le sujet de la chronologie des médias :

Avec le refus de Canal + de signer l'accord sur la chronologie des médias (en raison des concessions répétées des producteurs), ce dossier est suspendu. Françoise Nyssen, ancienne ministre de la culture avait garanti une fenêtre à 4 mois pour les exploitants, qui pourrait baisser à 3 mois pour les films les plus fragiles (- 50 000 entrées qui correspondent à presque la moitié des films).

Mais si l'accord n'est pas conclu, le texte passera sous forme de loi et le délai garanti aux exploitants risque d'être maintenu à 3 mois seulement.

Le comité de concertation composé de 12 membres et d'un président a fait une demande au CNC pour que les petites salles puissent avoir accès aux films avant la 5^{ème} semaine. Il faudra réduire pour cela les semaines limites de versement, sans doute fixées à 3 semaines. Le CNC a pris en main cette question.

Frédérique Bredin, présidente du CNC souhaite retravailler sur un calendrier des sorties de films qui soit plus équilibré à l'année. Renaud pense que c'est une fausse bonne idée qui a déjà été débattue depuis plusieurs années, sans jamais trouver de solution.



Autre idée : la question du contrat écrit entre exploitant et distributeur. Renaud estime que c'est une idée intéressante à creuser qui permettrait de montrer les spécificités de chaque situation, quitte à ajouter des dérogations.

L'observatoire du financement et état du matériel numérique

Forte participation au questionnaire : 600 cinémas (soit 1100 écrans). Les conclusions ont été communiquées au CNC durant le congrès des Exploitants.

Rappel : 1/5 du parc de salles a répondu (558 cinémas et 1082 écrans)

60 % des écrans ont connu un problème technique sur les projecteurs ET serveurs.

14% seulement des écrans n'ont rencontré aucune difficulté technique.

Les résultats sont équilibrés entre mono-écrans et 10 écrans.

Le CNC ne s'est pas encore prononcé précisément mais il ressort des premières discussions qu'il n'y aura pas urgence au renouvellement du matériel. En revanche il s'agit de se hâter à créer un fond d'urgence pour éviter les écrans noirs. Ce fond d'urgence pourrait être mutualisé entre exploitants sur la base du volontariat.

Luigi MAGRI de l'ACAP - POLE REGIONAL IMAGE (Hauts-de-France) estime qu'il ne faut pas que le CNC laisse trop traîner la question du financement de la nouvelle génération de matériel numérique car celle-ci deviendra urgente dès 2020 avec des pannes récurrentes.

Renaud pense que les machines peuvent encore durer quelques années de plus, au de-là des premiers pronostiques. En revanche c'est la première génération de matériel numérique (2008/2009) moins performante qui risque de se détériorer assez vite.

2 - RENCONTRE AVEC L'ADRC ET SUR L'EVOLUTION DE SES MISSIONS

(Nadège Lauzzanna, élue au CA de l'ADRC, Jean-Michel Gevaudan, délégué général de l'ADRC, Adrien et Benoît correspondants)

Nadège Lauzzanna

L'ADRC doit répondre à une étude du CNC pour fin 2018 dans laquelle il lui ait demandé de rédiger une stratégie sur les 3 à 5 ans à venir, en lien avec la fin des VPF, les questions d'aménagement du territoire et certaines questions comme le passage de 1 à 2 écrans. L'ADRC vient pour sonder les associations et connaître leurs besoins et questionnement.

Leur objectif est de renforcer les 3 axes fondamentaux :

- La diffusion avec un accès au plus petit territoire et à la diversité du territoire
- L'accompagnement sur l'aménagement des salles avec un expertise sur le bâti, un accompagnement juridique, architectural et sur l'aide sélective.
- Patrimoine

Luigi travaille très bien avec les secteurs diffusion et patrimoine, mais estime que le volet accompagnement des salles de l'ADRC manque de moyens, alors que c'est un département essentiel. Il a fait appel à ce département mais a du stopper par manque de moyens.

Il estime que l'avenir de la salle, du moins en zone rurale, se situe sur des lieux polyvalents : cinéma, bar, lien avec la médiathèque, propositions de services.

Jean-Michel Gevaudan

Il rappelle le travail colossal de l'ADRC sur l'accès au film lors du numérique pour un budget quasi-constant. Le CNC a compris l'enjeu de passer de un à deux écrans.

Rafaël Maestro a envoyé un courrier à Tardieu du CNC pour démarrer un groupe de réflexion sur le passage de un à deux écrans. La loi Nautre permet au Département d'aider la salle de cinéma.

Nadège rappelle que pour appuyer un projet cinéma, on peut aussi s'appuyer sur des financements de politique de la ville, éducation, et pas seulement culture.

Afin de porter des missions sur plusieurs années, l'ADRC souhaite demander au CNC de ne plus les financer annuellement mais pluriannuel.



Agathe Fourcin, Macao : ce questionnement sur l'ADRC ne vient-il pas au moment de la fin des VPF au moment où le CNC se demande si le marché ne se régule pas lui-même sans nécessairement avoir besoin alors de l'ADRC ?

Certains élus sur les territoires souhaitent aussi avoir un multiplexe sur leur commune plus qu'un cinéma de proximité art et essai. Est-ce que l'ADRC se positionne sur la question de la concurrence et la valorisation des autres salles/élus ?

Nadège : si bien sûr.

L'ADRC souhaite aussi se positionner sur de l'accompagnement des films.

L'Agence va aussi se doter d'un nouveau site internet.

Réponse de certains : mais c'est ce que font les associations régionales et l'AFCAE !

Luc CABASSOT, ACREAMP estime que cette idée n'est pas négative si l'ADRC travaille en partenariat avec les salles, l'AFCAE.

Antoine GLEMAIN, ACOR (Bretagne) : il faut aussi penser aux cinémas de grandes villes en difficulté et qui ont besoin d'évoluer (comme les mono-écrans)

Pour les circuits itinérants, **Vincent KOPF** (ANCI) explique que l'ANCI avait rencontré l'ADRC au moment des questionnements sur le matériel numérique itinérant, mais depuis il n'y a plus eu de rencontre. L'ANCI doit se réunir et réfléchir à des questions éventuelles.

3 - Mise en place d'un calendrier des prévisionnements et d'un calendrier des formations dans l'espace adhérent de l'AFCAE.

Discussion sur la mise en place et infos collectées

4 - Coordination nationale des dispositifs scolaires : appel à initiative du CNC, échanges avec Les Enfants de Cinéma

Le CNC a rédigé un appel à initiatives sur les enjeux d'école et collège au cinéma, sans en avertir au préalable Les Enfants de Cinéma en charge d'Ecole depuis 20 ans et qui ont récupéré Collège cette année. Luigi qui fait partie du CA des Enfants de Cinéma est choqué de cette méthode brutale mais pas surpris non plus : Les Enfants de Cinéma sont financés à 98% par le CNC et jugé peu malléables aux yeux du CNC. En plus il y a 2 ans le CNC leur a laissé entendre qu'il y aurait réinterrogation sur la gouvernance des dispositifs.

Donc Les enfants ont répondu à cet appel, qui sera auditionné le 7 novembre au CNC. La réponse des Enfants de Cinéma se situera aussi sur une nouvelle gouvernance, en coopération avec les pôles d'Education à l'Image. Luigi pense que c'est la gouvernance le problème.

Rafaël Et le manque de visibilité des actions des Enfants de Cinéma, et le manque d'ouverture de son délégué Eugène Kazenski..

Le CNC a sollicité les Pôles d'Education à l'Image pour répondre à cet appel. Les Pôles ont été plusieurs à faire une réponse sur la gouvernance et non pas sur le dispositif

Prochaine réunion associations : 8 janvier